



## Reclassement entreprise oui ou non

Par **matthias\_old**, le **03/07/2007** à **20:17**

bonjour je suis salarié dans une entreprise qui est en redressement judiciaire a castres, nous avons été rachetés au 01/07/07 on me propose un reclassement sur un magasin a mazamet j habite a albi et mon trajet est trop long (mon dos et cervicale sont très abîmés j ai été en mi temps thérapeutique de janvier à mars et en arrêt depuis sept 06 jusqu'en janvier 2007) à ce jour je n'ai reçu aucun courrier? puis-je refuser mon reclassement puis-je prétendre à des indemnités? et allocations assedic? que dois-je faire? merci de vos réponses

Par **Pierre**, le **05/07/2007** à **12:12**

Il faut déjà que vous précisiez si l'offre de reclassement est écrite. Ensuite quelle est la distance entre l'ancien poste de travail et celui proposé (en km, même département, ...) ? Alors je serai en mesure de répondre à vos attentes.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.